
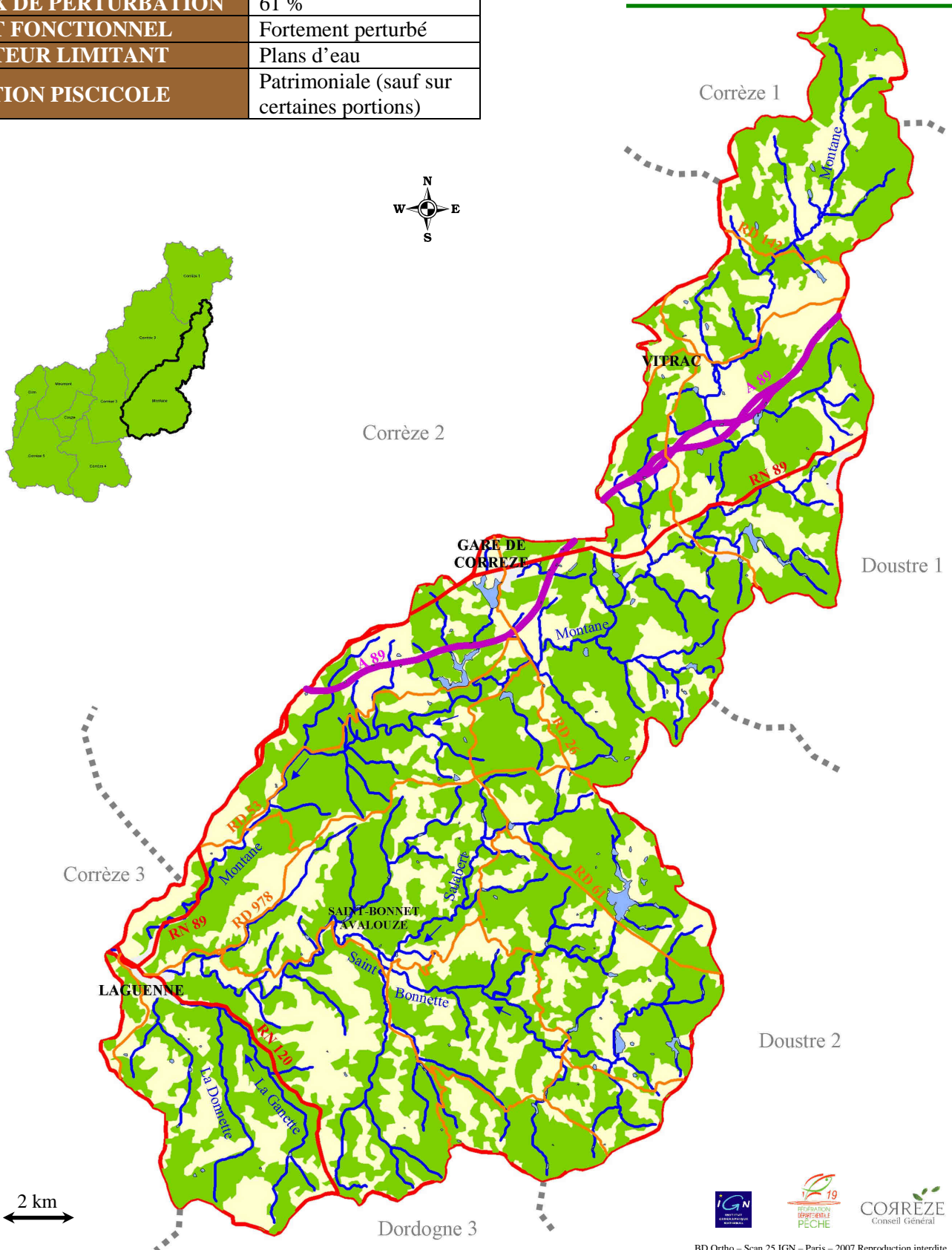


# MONTANE

DOMAINE PISCICOLE	Salmonicole
ESPECE REPERE	Truite commune 
TAUX DE PERTURBATION	61 %
ETAT FONCTIONNEL	Fortement perturbé
FACTEUR LIMITANT	Plans d'eau
GESTION PISCICOLE	Patrimoniaire (sauf sur certaines portions)

## CARTE DE PRESENTATION DU CONTEXTE MONTANE



# MONTANE

## DONNEES GEOGRAPHIQUES

**Limites du contexte :** Tout le bassin versant de la Montane en amont de la confluence avec la Corrèze

**Cours d'eau principal :** Montane

**Affluents principaux :** Saint-Bonnette - Ganette - Donnette

**Carte(s) IGN :**



La Montane en aval de Gimel

## DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU

**Masses d'eau concernées :**

- **94 :** *La Montane de sa source au confluent de la Saint-Bonnette*
- **485 :** *La Saint-Bonnette de sa source au lieu dit le bois de Saint-Mur*
- **344 :** *La Saint-Bonnette du lieu-dit le bois de Saint-Mur au confluent de la Corrèze*
- Bassin du rau de Salabert (TPME)
- Bassin de la Rondelle (TPME)
- Bassin du rau de la Ganette (TPME)
- Bassin du rau de la commune d'Espagnac (TPME)

**Objectif retenu :** Bon état écologique et chimique pour toutes les masses d'eau cours d'eau

**Date d'atteinte des objectifs :** 2015 pour toutes les masses d'eau et pour les TPME

**Concordance DCE/PDPG 1 :** OUI

## STRUCTURES LOCALES DE GESTION

**A.A.P.M.A.:**

- Corrèze (amont de la RN89 à Eyrein)
- Tulle (Tout le bassin à l'aval d'Eyrein)

**Communauté de communes à compétence rivière :** Oui (Ventadour et Tulle Cœur de Corrèze)

**Parc Naturel Régional :** PNR Millevaches (totalité du bassin à partir de la commune de Vitrac sur Montane)

**Syndicats :** SYMA A89

## DONNEES ADMINISTRATIVES

**Principales communes :** S<sup>t</sup>-Yrieix le Déjalat, Sarran, Rosiers d'Egletons, Vitrac sur Montane, Eyrein, S<sup>t</sup>-Priest de Gimel, S<sup>t</sup>-Martial de Gimel, Gimel les Cascades, Chanac les Mines, Tulle, S<sup>t</sup>-Bonnet Avalouze, Espagnac, S<sup>t</sup>-Pardoux la Croisille, S<sup>t</sup>-Paul, Clergoux, Pandrignes, Marc la Tour, Ladignac sur Rondelle, Lagarde-Enval, S<sup>te</sup>-Fortunade, Laguenne

**Communauté de communes :** Ventadour (CCV) et Tulle Cœur de Corrèze (CCTCC)

**Statut des cours d'eau :** domaine privé

## MESURES REGLEMENTAIRES

**NATURA 2000 :**

- Vallée de la Montane vers Gimel

**ZNIEFF :**

- 480 (I) : *Fonds tourbeux de Vitrac sur Montane*
- 482 (I) : *Etang de Ruffaud*
- 481 (II) : *Vallée de la Montane vers Gimel*

**Axe bleu :**

- La Saint-Bonnette

**Site classé :** Rocher de Larrichière - Vallée de la Montane - Cascades de Gimel

**Site inscrit :** Etang de Chabrières - Etang de Ruffaud - Bourg de Gimel - Hameau de la Bachelierie

**Arrêté de Protection de Biotope :** Néant

**Réserve Naturelle :** Néant

**Rivière réservée :** *La Montane et ses affluents*

**Rivière classée :** *La Montane en aval du pont de la D26E (cote 500 NGF) et ses affluents*

**DIG :** - CCTCC (2005-2015)

# MONTANE

## DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU BASSIN VERSANT

Régime hydrologique : Naturel

Géologie : Roches métamorphiques à schistes

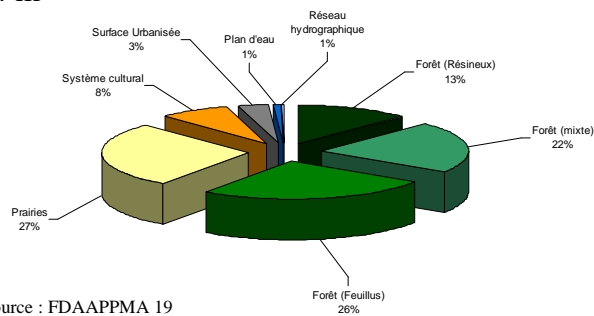
Altitudes :

- Maximale : 824 m

- Minimale : 194 m

Occupation du sol :

L'occupation du sol du contexte est majoritairement de la Forêt (feuillus et mixte). L'agriculture est aussi présente (27%) et l'enrésinement est faible (il est surtout concentré sur la tête du bassin versant). Les surfaces urbanisées sont importantes.



Source : FDAAPPMA 19

Superficie totale du contexte : 211.7 km<sup>2</sup>

du bassin versant réel : 211.7 km<sup>2</sup>

Superficie en zones humides : 1.85 km<sup>2</sup> (donnée partielle)

Linéaires de cours d'eau : 264.90 km

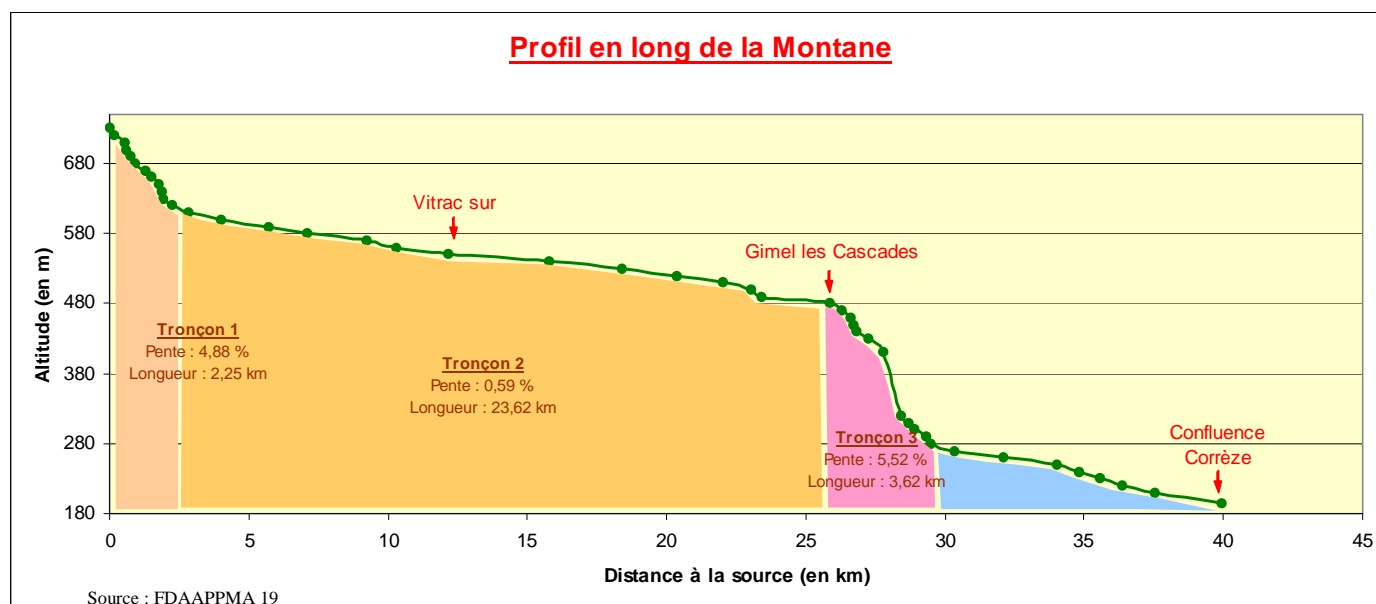
Surface du réseau hydrographique : 58.51 ha

Limnité : 0.65 étang / km de cours d'eau pour 184.67 ha

## PROFIL EN LONG DU COURS D'EAU PRINCIPAL

Pente moyenne : 1.34 %

### Profil en long de la Montane



Source : FDAAPPMA 19

# MONTANE

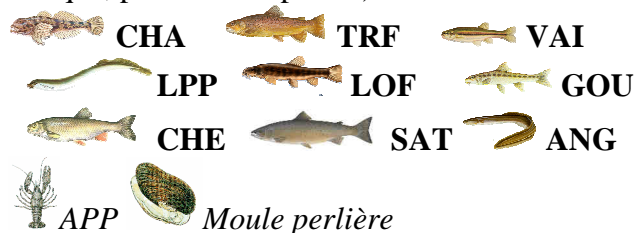
## DONNEES ECOLOGIQUES SUR LE BASSIN VERSANT

**Zones piscicoles :** Zone à truite supérieure pour les affluents et zone à truite pour la Montane

### Biocénotypes (NTT ou NTI à défaut) :

- NTI = B3<sup>+</sup> sur la Montane à Terriou
- NTI = B4 sur la Montane au pont de l'A89
- NTI = B3<sup>+</sup> sur la Montane au pont de Reix
- NTI = B4 sur la Montane au moulin de St Priest
- NTI = B3<sup>+</sup> sur la Montane au bourg de Gimel
- NTI = B4<sup>+</sup> sur la Montane en aval des cascades
- NTI = B4<sup>+</sup> sur la Montane à Condaillac
- NTI = B4<sup>+</sup> sur la Montane à Sainte-Calmine
- NTI = B1 sur le Chadon en amont de la confluence
- NTI = B3 sur la Ganette au pont du Verdier
- NTI = B4<sup>-</sup> sur la St-Bonnette au moulin du Bech
- NTI = B4<sup>+</sup> sur la St-Bonnette à Saint-Bonnet
- NTI = B3 sur la St-Bonnette au parcours no-kill

### Espèces présentes (en gras, présence connue, en italique, présence suspectée) :



### Espèces nuisibles présentes sur le contexte :



### Espèces indésirables ou non électives présentes sur le contexte :



### Espèces dont la disparition est avérée :

-

### Espèces en voie de disparition ou en très forte régression :



### Autres espèces présentes sur le contexte :

- TAC
- Loutre (tout le bassin colonisé)
- Cincle Plongeur Martin Pêcheur
- Héron cendré

### Données historiques sur le contexte :

« On trouvait beaucoup de moules [Margaritifera margaritifera] aux alentours du pont de Brach sur la Montane. Lors des batteuses, on les ramassait par dizaine » (M. Valette - Sarran)

« Les écrevisses californiennes [Pacifastacus leniusculus] sont apparues sur la Montane lors de la construction d'étangs comme l'étang de la Tine à Sarran. Il y en avait beaucoup dans les lots de poisson qu'on nous livrait. L'étang de Ruffaud en avait beaucoup aussi » (M. Valette - Sarran)

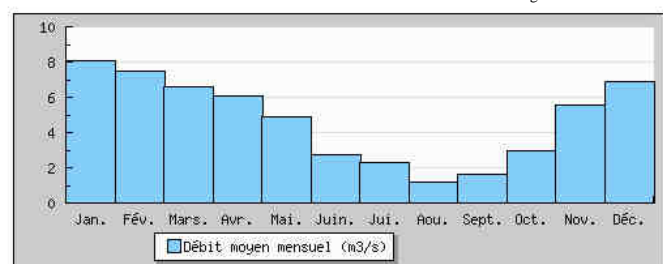
« Il y avait beaucoup d'écrevisses [Austropotamobius pallipes] sur le ruisseau de la Ganette » (M. Durand-société ATS confirmé par M. Laguerre-AAPPMA Tulle)

« La Montane était réputée dans les années 70-80 pour ses écrevisses [Austropotamobius pallipes] au pont des Prades en amont de Tulle » (M. LAGUERRE - AAPPMA de Tulle)

### Hydrologie au droit du contexte :

- Superficie du bassin versant réel : 209 km<sup>2</sup>
- Module interannuel : 4.67 m<sup>3</sup>.s<sup>-1</sup>
- QMNA5 : 0.66 m<sup>3</sup>.s<sup>-1</sup>
- VCN 3 : 0.51 m<sup>3</sup>.s<sup>-1</sup>
- Crue décennale : 63.0 m<sup>3</sup>.s<sup>-1</sup>
- Station de mesure de débit :  
P3674010 (La Montane à Laguenne)  
Autre station : P3614010 (La Montane à Eyrein)

Source : SPC Dordogne / HYDRO-MEDD / DE



Hydrogramme de la Montane au pont de la Pierre

## INDICATEURS BIOLOGIQUES

### POISSONS :

23 pêches électriques (sans les stations MIGADO) dont 16 inventaires (prospection complète à pied), 4 sauvetages et 2 sondages

#### ■ Montane

- 1 sondage réalisé en 2008 par la FD (MEP) au Pont du Teil à Vitrac sur Montane
- 2 sauvetages réalisés en 1999 par le CSP (CSP) au pont de l'A89 à Vitrac sur Montane
- 1 inventaire réalisé en 1982 par le CSP (CSP) au pont de Reix (RN89) à Eyrein
- 1 inventaire réalisé en 1982 par le CSP (CSP) au moulin de Saint-Priest à Saint-Priest de Gimel
- 1 inventaire réalisé en 2004 par le CG19 (MEP) en amont de la confluence avec l'émissaire de Ruffaud à Saint-Priest de Gimel
- 1 inventaire réalisé en 2004 par le CG19 (MEP) en amont des cascades de Gimel à Gimel les Cascades
- 1 inventaire réalisé en 2005 par le CPIE (MEP) en aval des cascades de Gimel à Gimel les Cascades
- 1 station de suivi de MIGADO à Condaillac à Tulle
- 1 inventaire réalisé en 1970 par le CSP (CSP) en amont de la RD1089 actuelle à Tulle

#### ■ Rau de Ruffaud

- 1 inventaire réalisé en 2004 par le CG19 (MEP) en amont de la confluence avec la Montane à Gimel les Cascades

#### ■ Rau de Chadon

- 2 inventaires réalisés en 2009 par la FD et la MEP (MEP) en amont de la confluence avec la Montane à Tulle

#### ■ Saint-Bonnette

- 1 inventaire réalisé en 2006 par la FD (MEP) en amont du parcours no-kill à Saint-Bonnet Avalouze
- 2 inventaires réalisés en 2006 et 2008 par la FD (MEP) sur le parcours no-kill à Saint-Bonnet Avalouze
- 1 inventaire réalisé en 1978 par le CSP (CSP) au pont de Lavaur à Saint-Bonnet Avalouze
- 1 station de suivi de MIGADO au pont de Confolens à Saint-Bonnet Avalouze
- 1 inventaire réalisé en 1996 par le CSP (CSP) au bourg à Saint-Bonnet Avalouze
- 1 sauvetage réalisé en 1983 par le CSP (CSP) dans le bourg de Laguenne
- 1 sondage réalisé en 1970 par le CSP (CSP) au moulin du Bech à Saint-Bonnet Avalouze
- 1 inventaire réalisé en 1970 par le CSP (CSP) au moulin du Bech à Saint-Bonnet Avalouze

#### ■ Ganette

- 1 sauvetage réalisé en 1999 par le CSP (CSP) au pont du Verdier à Laguenne
- 1 sauvetage réalisé en 2007 par la FD (FD) au pont du Verdier à Laguenne

## INDICATEURS BIOLOGIQUES

### INVERTEBRES :

#### ■ Saint-Bonnette

- 8 IBG réalisés en 1986 par le CSP sur l'ensemble du cours de la Saint-Bonnette

### DIATOMEES :

aucune donnée disponible

### MACROPHYTES :

aucune donnée disponible

### ECREVISSES :

aucune donnée disponible

# MONTANE

## RELEVÉ THERMIQUE

Cinq stations de suivi thermique sont présentes : sur la Montane au niveau du pont Maure à Sarran (AAPPMA de Corrèze) ; à la station de pompage de Saint-Adrian (MIGADO) ; sur la Saint-Bonnette au camping de Laguette (MIGADO) ; sur le ruisseau du Chadon (AAPPMA de Tulle) en amont de la confluence avec la Montane et sur la Ganette (AAPPMA de Tulle) au pont du Verdier. Des données sont disponibles depuis 2002 sur les stations MIGADO. Pour les autres stations, ces sondes étant posées depuis 2008 ou 2009, nous ne disposons pas du recul nécessaire pour une quelconque analyse.

Sur chaque station, l'enregistrement est réalisé à l'aide de sondes thermiques IBCod<sup>®</sup> ou Tinytag<sup>®</sup>, qui enregistrent les températures à un pas de temps horaire. Ces sondes sont relevées tous les 6 mois.

Bassin	Rivière	Station	Période de mesures	Températures maximales enregistrées	Nombre de jours par an dépassant 20°C	Total jours > 20°C
Corrèze	Montane	Station de pompage Saint Adrian	19/02/2002 ou 31/12/2007	23.2°C en août 2003	1 jour en 2002 47 jours en 2003 8 jours en 2004 30 jours en 2005 16 jours en 2006 0 jour en 2007	102
Corrèze	Saint Bonnette	Amont camping Laguette	20/02/2002 ou 31/12/2007	22°C en juillet 2006	21 jours en 2003 4 jours en 2004 11 jours en 2006 0 jour en 2007	36

Sources : Bilan de la qualité des eaux du département 2007 - CG19

Sources : FDAAPPMA - ONEMA - CG 19 - MEP19 - ONEMA - ECOGEA

## SYNTHÈSE SUR LES DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Le contexte *Montane* était remarquable par la **présence d'espèces en voie de disparition** comme *Austroptamobius pallipes pallipes* (écrevisse patte blanche). Le bassin de la Montane présentait en effet historiquement, un important peuplement fonctionnel. Cependant, la diminution de répartition de cette espèce est caractérisée. Il serait très intéressant de connaître les populations encore présentes, car ce bassin semble très affecté par l'écrevisse de Californie (*Pacifastacus leniusculus*). La présence de *Margaritifera margaritifera* (moule perlière) était également forte (témoignage historique) et il conviendrait de connaître l'état des populations encore présentes. Il y a malheureusement **peu d'espoir pour ces deux espèces**.

On ne dispose pas de données de qualité biologique suffisamment récentes et précises pour réaliser un quelconque diagnostic.

On note une **dérive typologique importante du peuplement piscicole**, sur tout le bassin, sauf sur la tête de la Montane près de Sarran et dans les gorges de la Montane à l'aval des cascades de Gimel. La **Saint-Bonnette et ses affluents sont particulièrement touchés par les étangs**, ainsi que le bassin médian de la Montane autour de Gimel les cascades. Le niveau typologique de la Montane se situe déjà autour de B4<sup>+</sup> à partir d'Eyrein.

En revanche, **au niveau quantitatif, les situations sont très contrastées**. Les causes sont multiples (manque d'habitat, qualité d'eau...) et il faut se référer à chaque compte-rendu de pêche électrique pour avoir une vision plus précise. Les parties de cours d'eau les plus dégradées sont : en amont immédiat des cascades de Gimel, tout le bassin amont de la Saint-Bonnette et la Donnette. Le manque de données quantitatives ne permet pas de pousser le diagnostic plus loin.

## SYNTHESE SUR LES DONNEES ECOLOGIQUES

En ce qui concerne l'évolution de l'état des cours d'eau, ce bassin connaît la **préservation des grands migrateurs amphihalins** (saumon atlantique, anguille, truite de mer ?) du fait de la proximité de la partie basse du bassin avec la rivière Corrèze, mais ce bassin est en train de connaître la **disparition de la moule perlière et de l'écrevisse pattes blanches**. Pour cette dernière espèce, la totalité du bassin était fortement colonisée : on peut présumer que les cours principaux et tous les affluents de la Montane étaient colonisés. De manière sûre, on connaît la colonisation historique des bassins suivants : la Montane en amont (limite amont inconnue) et en aval de Gimel, tout le bassin de la Saint-Bonnette, la Ganette. Il semblerait que la partie amont du bassin de la Montane près de Sarran et de Saint-Yrieix n'aient jamais été colonisées. Ce phénomène semble corrélé avec les retours historiques sur les bassins de la Luzège, de la Triouzoune, de la Diège, de la Corrèze, de la Vézère et de la Vienne.

Les données anciennes de pêche électrique montrent que la **partie basse du contexte** (en aval des cascades) était colonisée fortement par l'**anguille**. Quelques captures sporadiques sont encore à signaler, mais elles révèlent bien la situation catastrophique de cette espèce à l'échelle départementale, nationale et européenne.

Concernant les populations de truites, cette espèce colonise encore la totalité du bassin versant. Les quelques résultats de pêche électrique semblent indiquer que **la population se maintient près des sources de la Montane, à l'aval des cascades de Gimel** (même si les densités restent très faibles sur ce tronçon), mais diminue fortement sur les parties amont du bassin, comme la tête du bassin de la Saint-Bonnette (impact des étangs et du piétinement), le ruisseau de Chanac, la Donnette etc. Certaines zones (en amont des cascades autour de Ruffaud étaient déjà très dégradées il y a plus de 20 ans (1 truite/100m<sup>2</sup> en 1982), ce qui est logique puisque il y a dans cette zone beaucoup de vieux étangs fondés en titre. Mais le manque de données historiques et actuelles ne permet pas d'envisager une quelconque évolution potentielle des peuplements.

Même s'il existe encore quelques perturbations, des zones vraiment préservées pour la truite sont **le ruisseau de la Ganette en amont de Laguette et la Montane près de Sarran ; Les cours d'eau sont en très bon état hydromorphologique sur ces zones**. Leur non-dégradation est donc primordiale.

**La croissance des truites n'a fait l'objet d'aucune prospection scientifique.**



# MONTANE

## DONNES RECENTES SUR LA QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE

### HISTORIQUE :

Une étude a été menée sur le bassin versant de la Saint-Bonnette par le CSP en 1986.

### DONNEES RECENTES :

Code station	00002
Nom station	Pont Laguenne
Rivière	Saint Bonnette

#### UX

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08
MOOX									
AZOT									
NITR									
PHOS									
ACID							98		97
EPRV							93		96
PAES							90		74
TEMP									100
MPMI									
MPMIS									
MPMIB									
PEST									

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08
ACID									
EPRV									
MINE									
MOOX									
NITR									
PAES									
PEST									
BACT									
COUL									

#### JATIQUES

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08
PAES									
BACT									

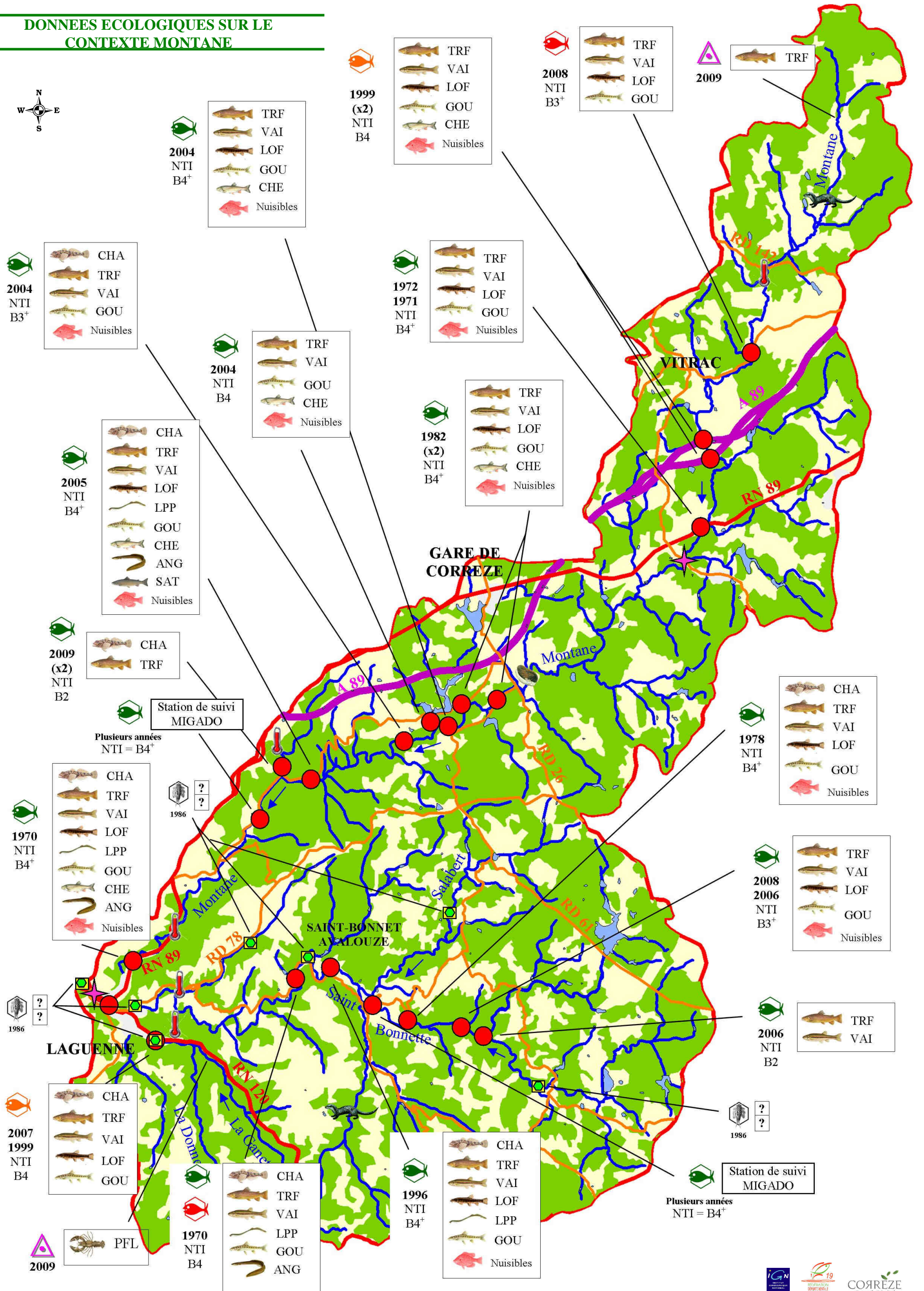
Source : Conseil Général de la Corrèze (Bilan de la qualité des eaux 2008)

## RECUEIL DES ETUDES DISPONIBLES SUR CE CONTEXTE

- **GROS J.**, 2006, *Etude de la rivière Saint-Bonnette afin de retrouver une part importante de la fonctionnalité du contexte*, 21 p. + annexes, Fédération de Pêche de la Corrèze
- **Auteur inconnu - CPIE de la Corrèze**, 2006, *Site NATURA 2000 « Vallée de la Montane vers Gimel les Cascades - Document d'objectifs*, 27 p. + annexes
- **LAGUARRIGUE T. et LASCAUX J.M.**, 2003, *Cartographie hydromorphologique des affluents de la Corrèze. Evaluation de leurs potentialités de production en saumon atlantique (Salmo salar L.)*, MIGADO-ECOGEA
- **Auteur inconnu - SIEE**, 2002, *Etude préalable à la gestion des cours d'eau communautaires - Bassins de la Moyenne Corrèze et du Brézou*, 157 p. + annexes, Communauté de communes du Pays de Tulle
- **BOYER L.** - **Conseil Supérieur de la Pêche- Délégation Régionale Auvergne Limousin, 1986**, *Etude hydrobiologique et physico-chimique de la Saint-Bonnette et de certains affluents*, 12 p. + annexes

# MONTANE

## DONNEES ECOLOGIQUES SUR LE CONTEXTE MONTANE



Sources : CG 19 - FDAAPPMA 19 - MEP 19 - ONEMA - AAPPMA de Tulle

# MONTANE

## TRAVAUX POUR L'AMELIORATION DU MILIEU AQUATIQUE

**Maîtres d'ouvrage :** Communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze (CCTCC)  
Communauté de communes de Ventadour (CCV)  
Collectivités piscicoles (FD et AAPPMA)  
Communes  
Propriétaires privés

**Localisation des travaux :** Franchissement

- Création de prébarrages sur la Ganette au pont du Verdier à Laguette (FD-AAPPMA) = 5 200 €
- Création des passes à poissons sur la Montane (Materre et Eyrolles en amont du pont de la Prade) et la Saint-Bonnette (Atac, Chambon, arasement du Chazal et passe sur l'étang de la Marque) = 186 900 €

Épuration

- Construction de la station d'épuration de Saint-Paul en 2007 (Commune) = ? €
- Extensions de réseau à Saint-Priest de Gimel au village de Brach en 2008 (Commune) = ? €
- Extensions de réseau à Vitrac sur Montane à la Rivière et la Rivière Haute en 2008 (Commune) = ? €

Restauration de la végétation rivulaire

- Restauration (CCTCC) de la Montane de l'entrée de la commune de Vitrac à la limite communale Gimel les Cascades/Saint-Priest de Gimel (41 000 ml) en 2005 = 75 400 €
- Restauration (CCTCC) de la Saint-Bonnette du pont en aval du moulin de Palissou au moulin du Bech (Tronçon 3 (10 000 ml) en 2005 = 18 000 €
- Restauration (CCTCC) de la Saint-Bonnette de la source au moulin du Bech (28000 ml) en 2006 = 45000 €
- Entretien (CCTCC) de la Montane de l'amont du pont de la Prade à la confluence avec la Corrèze (Tronçon 4) (28 000 ml) en 2007 = 12 500 €
- Entretien (CCTCC) de la Saint-Bonnette du moulin du Bech à la confluence avec la Corrèze (Tronçon 4) (16 000 ml) en 2007 = 11 700 €
- Entretien (CCTCC) de la Montane du pont de Royères à la limite communale de Saint-Priest de Gimel (Tronçon 2) (18 000 ml) en 2008 = 11 000 €
- Entretien (CCTCC) de la Montane de l'entrée de la commune de Vitrac au pont de Royères à l'aval d'Eyrein (Tronçon 1) (23 000 ml) en 2009 = 5 000 €

NB : ml = mètre  
linéaire de berges

**Montant des travaux** (sans l'assainissement) :

**370 800 €**

## TRAVAUX PISCICOLES

**Suivi de l'efficacité :**

Non

**N.B :** il est à noter que les stations de suivi gérées par MIGADO sur la Montane et la Saint-Bonnette permettraient de réaliser un tel suivi.

## GESTION PISCICOLE

**AAPPMA :** Corrèze - Tulle

**Plan de Gestion Piscicole (P.G.P.) existant :** Non

### Pratiques de gestion :

Des déversements massifs sont réalisés depuis les années 1940 (archives des AAPPMA) sur ce bassin (tous stades et toute quantité).

- AAPPMA de Corrèze : patrimoniale depuis 10 ans.

- AAPPMA de Tulle : patrimoniale sur la Saint-Bonnette et mise en place de boîtes Vibert et alevins à résorption de vésicule sur les affluents et sur les affluents de la Montane

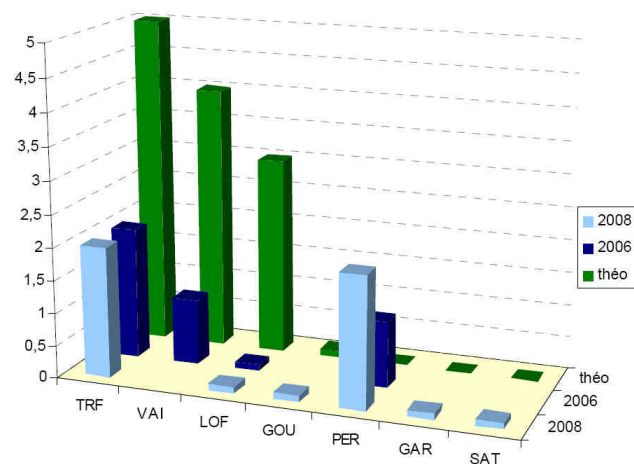
**Evaluation de l'efficacité des mesures :** Non

**N.B :** il est bon de noter que l'AAPPMA de Tulle avait réalisé des pêches de suivi des truites déversées (avec marquage par ablation de l'adipeuse) sur plusieurs périodes : dans les années 1965 (étude menée par la FD sur le territoire de l'AAPPMA), dans les années 1980 sur la Montane au moulin de Saint-Priest et dans les années 1990 sur la Saint-Bonnette. Comme dans toute la littérature scientifique et comme toutes les expériences de cette sorte, ces suivis ont montré l'inefficacité de telles mesures.

## HALIEUTISME

**Parcours spécifiques :** parcours de graciacion sanctuaire sur la Saint-Bonnette (suivi par pêches électriques)

La confrontation entre données obtenues en 2006 et en 2008 sur le parcours de graciacion de la Saint-Bonnette permettent de dresser un constat assez similaire : dégradation marquée du peuplement, influence des plans d'eau qui se traduit par la présence d'espèces dont le *preferendum* typologique est largement plus basal que le niveau typologique déterminé (phénomène de glissement typologique). (VERSANNE-JANODET, 2008).



Sources : FDAAPPMA -MEP19

La figure se passe presque de commentaires, tant elle traduit clairement le niveau de dégradation du milieu... L'origine de ces perturbations provient des plans d'eau et certainement d'un problème de toxiques.

Concernant l'impact du no-kill, citons VERSANNE : « De plus, le nombre de truites communes de taille supérieure à 20 cm ne varie pas significativement (0,53 pour 100 m<sup>2</sup> en 2006 contre 0,8 pour 100 m<sup>2</sup> en 2008). » Ceci confirme, même si ces données ne sont que ponctuelles, que sur des milieux très dégradés, la suppression de la pression de pêche ne se traduit pas forcément par une augmentation des densités, tant numériques que pondérales.

# MONTANE

## CONNAISSANCE DU RESEAU

Linéaire prospecté : 17.05 km (soit 6.43 % du réseau hydrographique)

Continuité écologique : Inconnue

## FRANCHISSEMENT

Nombre d'obstacles connus : 125 (87)

Ratio/km de cours d'eau connu : 5.10/km

Typologie des obstacles : 0 barrage - 17 ponts - 9 buses - 14 encombrés - 14 seuils - 33 chutes nat.

Taux d'étagement : Inconnu

## ETANGS

Nombre et superficie des étangs recensés :  
172 pour 184.67 ha

Typologie des étangs recensés :

	Nombre	%
Superficie > 1000 ha	0	0,00%
100 ha < Superficie < 1000 ha	0	0,00%
3 ha < Superficie < 100 ha	8	4,65%
0,1 ha < Superficie < 3 ha	138	80,23%
Superficie < 0,1 ha	26	15,12%

Surface du plus grand plan d'eau  
du contexte (en ha) 32,98

Surface moyenne d'un plan d'eau  
sur le contexte (en ha) 1,07

Ratio nb/km : 0.65 étang / km

Evaporation moyenne annuelle : 2.91 M m<sup>3</sup>

Pourcentage de perte du QMNA<sub>5</sub> : 22 %

Pourcentage de perte du VCN<sub>3</sub> : 28.40 %

## RESINEUX

Superficie recensée : 26.53 km<sup>2</sup>

Proportion du contexte : 13 %

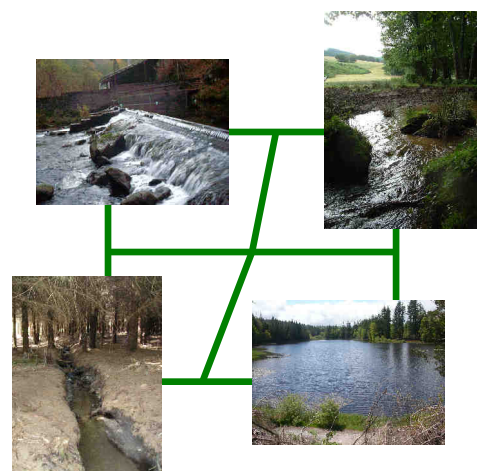
Linéaire impacté recensé : 200 m

## CAPTAGE AEP

Nombre de captages : Inconnu

Volume total prélevé : Inconnu

Impact sur l'hydrologie : Inconnu



## DIVAGATION DU BETAIL

Nombre d'abreuvoir recensés : 62

Linéaire piétiné recensé : 0 944 m

Nombre d'UGB/ha : Inconnu

Autre : La SAU représente 5 779 ha soit 27.29 % du contexte

## HYDROELECTRICITE

Nombre de concessions : 0

Nombre d'ouvrages : 0

Débits réservés : -

Longueur cumulée des débits réservés :  
0 km

# MONTANE

## REJETS

Nombre de rejets connus : 14

Typologie des rejets : STEP (11) – Direct (3)

## DRAINAGE

Intensité historique de drainage :

Superficie drainée : Inconnue

## POMPAGES POUR IRRIGATION

Nombre de pompages : Inconnu

Volume prélevés : Inconnu

## STATIONS D'EPURATION

Nombre de stations réalisées : 11

Autres : Inconnu

## RIPISYLVE

Linéaire problématique : Inconnu

## PISCICULTURES

Nombre de piscicultures : 0

Suivi des rejets : Néant

Espèces produites : Néant

## INDUSTRIE

Nombre d'ICPE : 7 (BWA – Carrière Faucher - Carrière Martinie – GAEC Clarissou – Corrèze Récupération – Récup' Auto - GAEC la Chabrerie)

Typologie des ICPE : Non SEVESO

Anciens sites industriels : Oui (EUROVIA à Eyrein - Hydrocarbures)

## AXES DE COMMUNICATION

Linéaire : 436.01 km

Surface : 349 ha

Nombre de croisements de cours d'eau : 227

Impact du salage : Inconnu

Apport en métaux :

	Zn (en kg)	Cu (en kg)	Cd (en kg)	Hc totaux (en kg)	HAP (en kg)
Apport total en charge polluante sur le contexte	192,71	9,63	0,96	198,58	0,026

Linéaire de voies ferrées : 24.97 km

Nombre de croisements de voies ferrées : 31

Apport en pesticides (SNCF) : 47.94 kg/an  
dont 11.9 kg/an à proximité des cours d'eau

## SURFACES IMPERMEABILISEES

Surfaces urbaines : 6.83 km<sup>2</sup>

Axes routiers : 3.49 km<sup>2</sup>

Etangs : 1.72 km<sup>2</sup>

Barrages : 0 km<sup>2</sup>

Total : 12.04 km<sup>2</sup> (5.6 % du contexte)

## DIVERS

# MONTANE

## BILAN GLOBAL SUR LES PERTURBATIONS DU CONTEXTE

### Connectivité intra contexte :

Le **linéaire connu étant faible**, on peut difficilement évaluer l'état de la continuité écologique de ce contexte piscicole. Cependant, avec la présence de nombreux étangs sur les affluents, on peut penser légitimement que la continuité écologique est mauvaise sur la partie médiane et sur les affluents de la Saint-Bonnette et elle est bonne sur les cours principaux et sur les têtes du bassin de la Montane. Ce contexte piscicole est atypique du fait de sa topographie naturelle avec la présence de nombreuses chutes naturelles infranchissables. Concernant les aspects franchissement et dévalaison, il est **impossible de déterminer l'état** de cette composante de la **continuité écologique sans une prospection exhaustive sur le terrain**.

### Connectivité inter contextes :

Le contexte *Montane* est un **contexte connectif avec le contexte piscicole Corrèze 3, puisque la Montane conflue avec la Corrèze au point le plus aval du contexte Montane**. Ainsi, la partie basse de ce bassin (jusqu'aux chutes naturelles de Gimel sur la Montane, de Palissou sur la Saint-Bonnette et sur la Ganette et Donnette) est potentiellement connective avec la Corrèze, axe à migrateurs amphihalins.

### Hydrologie :

Le contexte du Montane est dénué de grands barrages. **Aucun grand tronçon court-circuité n'est présent** sur ce bassin versant. Par ailleurs, les **surfaces imperméabilisées sont moyennes** (comparativement à d'autres zones du département), mais elles sont en forte augmentation, du fait de l'accroissement de la surface en résineux et de la construction de l'autoroute.

La densité d'**étangs** recensés n'est pas négligeable sur l'hydrologie (évaporation annuelle d'environ 2.90 M m<sup>3</sup>) avec une **diminution d'environ 22 et 28.32% de perte sur les débits d'étiages moyen et sévère**.

La superficie en zones humides est inconnue et on ne connaît pas l'impact du drainage sur la diminution réelle de la surface de ces zones. Par exemple, d'énormes zones humides ont été drainées autour de gare de Corrèze dans le but de créer une zone d'activité. Ces zones humides sont « banales » c'est-à-dire que la majorité est représentée par des prairies humides de fond de vallée. Il est donc primordial de préserver ces zones qui assurent l'hydrologie en étiage.

### Morphologie :

La **morphologie du cours de la Montane est dégradée** du fait de la présence de nombreux ouvrages (étangs, seuils etc.) et ce sont surtout les têtes de bassin des affluents qui sont touchées. La partie amont du bassin est plutôt préservée ainsi que les ruisseaux de la Ganette et du Chadon.

### Qualité d'eau :

L'ensemble des **cours d'eau** du bassin versant sont acides, voir **très acides** avec une conductivité extrêmement faible (aux alentours de 50 µS.cm<sup>-1</sup>). Les eaux sont donc très **peu minéralisées** ce qui offre des **potentialités trophiques faibles** (peu de disponibilité en nourriture pour la chaîne alimentaire).

Ce bassin connaît des **problèmes récurrents de qualité d'eau**, notamment sur deux points noirs : la Montane en aval d'Eyrein (rejet de STEP), et la Ganette et la Donnette dans la traversée de Laguene (nombreux rejets directs). **Des pollutions chroniques (organiques et chimiques) sont donc bien présentes sur ce bassin versant**, mais l'absence de données fiables ne nous permet pas de pousser le diagnostic plus loin.

Enfin l'impact du salage hivernal ne doit pas être négligeable et il devrait faire l'objet d'une étude.

### Qualité d'habitat :

**L'offre en habitat est plutôt bonne sur la tête de bassin versant**, pour tous les stades de développement de l'espèce repère, la truite commune. On note par ailleurs un colmatage massif sur le bassin de la Saint-Bonnette (étangs et piétinement) qui se traduit par une diminution forte de l'habitat.

### Autres :

Le chantier de la construction de l'A89, il y a maintenant une dizaine d'année a provoqué de nombreux désordres sur le milieu aquatique, avec notamment un colmatage minéral important des cours d'eau. Désormais, le mal est passé, et bien que ce colmatage persiste toujours, bien complété par les étangs et le piétinement, les apports sableux sont moins nombreux.

# MONTANE

## RECENSEMENT DES PRINCIPALES PERTURBATIONS CONNUES SUR LE CONTEXTE MONTANE





## FACTEURS LIMITANTS

Type	Facteurs ou activités	Localisation	Perturbations	Impacts sur le milieu	Impacts sur la population de l'espèce repère : la Truite fario	R	E	C
P	Usage des riverains	Commune de Saint-Yrieix le Déjalat	Nettoyage de la végétation rivulaire	Destruction de la ripisylve	Diminution de la capacité trophique			•
				Impact sur la continuité écologique (encombres)	Obstacle à la circulation des géniteurs Obstacle à la dévalaison Modification du transit sédimentaire (augmentation du colmatage)	•		•
A	Sylviculture	Bassin de la Montane en amont de Gimel les Cascades	Présence de résineux	Impact hydrologique	Diminution de la capacité d'accueil Accentuation du débit d'étiage			•
				Destruction de l'habitat	Colmatage (frayères et zones de grossissement) Diminution de la capacité d'accueil	•	•	•
				Diminution de la biodiversité	Diminution de la capacité trophique			•
				Acidification des eaux	Ecotoxicité Diminution de la capacité trophique		•	•
				Contamination des eaux	Ecotoxicité (Métaux lourds etc.) Diminution de la capacité trophique		•	•
				Risques de création d'encombres	Accentuation du colmatage Obstacle à la libre circulation	•	•	•
P	Sylviculture	Ponctuel	Exploitation forestière non respectueuse (résineux et feuillus)	Destruction de l'habitat	Colmatage (frayères et zones de grossissement) Diminution de la capacité d'accueil	•	•	•
				Départ de matières fines	Mortalité (asphyxie)		•	•
				Franchissements de cours d'eau	Obstacle à la libre circulation	•		
				Contamination des eaux (huiles, carburants etc.)	Mortalité (pollution ponctuelle) Ecotoxicité (pollution chronique)		•	•
A et P	Agriculture / loisirs - tourisme	Tout le bassin (Saint-Bonnette en totalité, partie médiane de la Montane et Donnette)	Plans d'eau	Modification du milieu : remplacement du ruisseau par une zone lentique	Modification du peuplement Disparition des habitats favorables	•	•	•
				Impact thermique	Dérive du peuplement en aval Augmentation des températures estivales maximales			•
				Modification de la trophie du réseau	Eutrophisation			•
				Impact hydrologique	Evaporation : accentuation du débit d'étiage			•
				Disparition de la zone humide	Accentuation du débit d'étiage Accentuation des variations brusques de débit			•
				Impact sur la continuité écologique	Obstacle à la circulation des géniteurs Obstacle à la dévalaison Modification du transit sédimentaire (déficit en frayères)	•		•
				Introduction espèces indésirables ou nuisibles	Pathologies Compétition inter-spécifique			•
				Vidanges (départs de fines, relargage de phosphore)	Diminution des teneurs en oxygène Mortalité (asphyxie) Colmatage (frayères et zones de grossissement)	•	•	•
A et P	Urbanisation Agriculture - Moulins	Ponctuel	Problèmes de franchissement (buses, seuils, ponts)	Destruction de l'habitat	Diminution de la capacité d'accueil			•
				Impact sur la continuité écologique	Obstacle à la circulation des géniteurs Obstacle à la dévalaison (mortalité) Modification du transit sédimentaire (déficit en frayères)	•		•
A et P	Urbanisation	Tout le bassin versant	Surfaces imperméabilisées (routes, parkings, voies ferrées, bassins de décantation)	Impact hydrologique	Accentuation du débit d'étiage Accentuation des variations brusques de débit			•
				Diminution de la qualité de l'eau et de la biodiversité (lessivage, hydrocarbures, sel, pesticides)	Diminution de la capacité trophique Mortalité (pollution ponctuelle) Ecotoxicité (pollution chronique)		•	•
A et P	Urbanisation	Problèmes récurrents à Eyrein et dans Laguenne	Rejets d'eaux usées domestiques	Diminution de la qualité de l'eau et de la biodiversité	Diminution de la capacité trophique Mortalité (pollution ponctuelle) Ecotoxicité (pollution chronique)			•
				Destruction de l'habitat (modifications profils en long et en travers)	Colmatage (frayères et zones de grossissement) Diminution de la capacité d'accueil	•	•	•
				Impact thermique	Dérive du peuplement en aval Augmentation des températures estivales maximales			•
				Impact hydrologique	Accentuation des variations brusques de débit			•
A et P	Urbanisation	Laguenne	Traitements phytosanitaires urbains	Diminution de la qualité de l'eau et de la biodiversité	Diminution de la capacité trophique Mortalité (pollution ponctuelle) Ecotoxicité (pollution chronique)			•
				Impact hydrologique	Accentuation du débit d'étiage			•
A	Urbanisation	Tout le bassin	Captage alimentation en eau potable	Impact hydrologique	Accentuation du débit d'étiage			•
				Disparition de la zone humide	Accentuation du débit d'étiage Accentuation des variations brusques de débit			•

## FACTEURS LIMITANTS

Type	Facteurs ou activités	Localisation	Perturbations	Impacts sur le milieu	Impacts sur la population de l'espèce repère : la Truite fario	R	E	C
A et P	Urbanisation	Ruisseau de Chadon	Décharges sauvages, déchets et centre	Diminution de la qualité de l'eau et de la biodiversité	Diminution de la capacité trophique Mortalité (pollution ponctuelle) Ecotoxicité (pollution chronique)		•	•
A et P	Industrie	Casse de voitures zone humide de la Montane	Rejet industriel	Diminution de la qualité de l'eau et de la biodiversité (hydrocarbures, pesticides, PCB...) Destructuration de l'habitat (modifications profils en long et en travers) Impact thermique Impact hydrologique	Diminution de la capacité trophique Mortalité (pollution ponctuelle) Ecotoxicité (pollution chronique) Colmatage (frayères et zones de grossissement) Diminution de la capacité d'accueil Dérive du peuplement en aval Augmentation des températures estivales maximales Accentuation des variations brusques de débit		•	•
A	Agriculture	Tout le bassin mais surtout la Saint-Bonnette et la tête de la Montane	Piétinement des berges	Destructuration de l'habitat Impact thermique (diminution de la lame d'eau et suppression de l'ombrage) Contamination des eaux (apports de matière organique, produits de traitement du bétail)	Colmatage (frayères et zones de grossissement) Diminution de la capacité d'accueil Dérive du peuplement en aval Augmentation des températures estivales maximales Diminution de la capacité trophique Mortalité (pollution ponctuelle) Ecotoxicité (pollution chronique)	•	•	•
A et P	Agriculture	Tout le bassin versant	Travaux d'hydraulique agricole (drainage, reprofilage et recalibrage)	Destructuration de l'habitat (modifications profils en long et en travers) Impact hydrologique Impact thermique (diminution de la lame d'eau et suppression de l'ombrage) Diminution de la qualité de l'eau et de la biodiversité Impact lors des travaux	Colmatage (frayères et zones de grossissement) Diminution de la capacité d'accueil Accentuation du débit d'étiage Accentuation des variations brusques de débit Dérive du peuplement en aval Augmentation des températures estivales maximales Diminution de la capacité trophique Mortalité (pollution ponctuelle) Ecotoxicité (pollution chronique)	•	•	•
A et P	Agriculture	Ponctuel	Apports de fertilisants agricoles	Diminution de la qualité de l'eau et de la biodiversité	Diminution de la capacité trophique Mortalité (pollution ponctuelle) Ecotoxicité (pollution chronique)		•	•
<b>Bilan des fonctionnalités sur recrutement et croissance</b>						3	4	5
<b>Abattement (% perturbation)</b>						55%	61%	

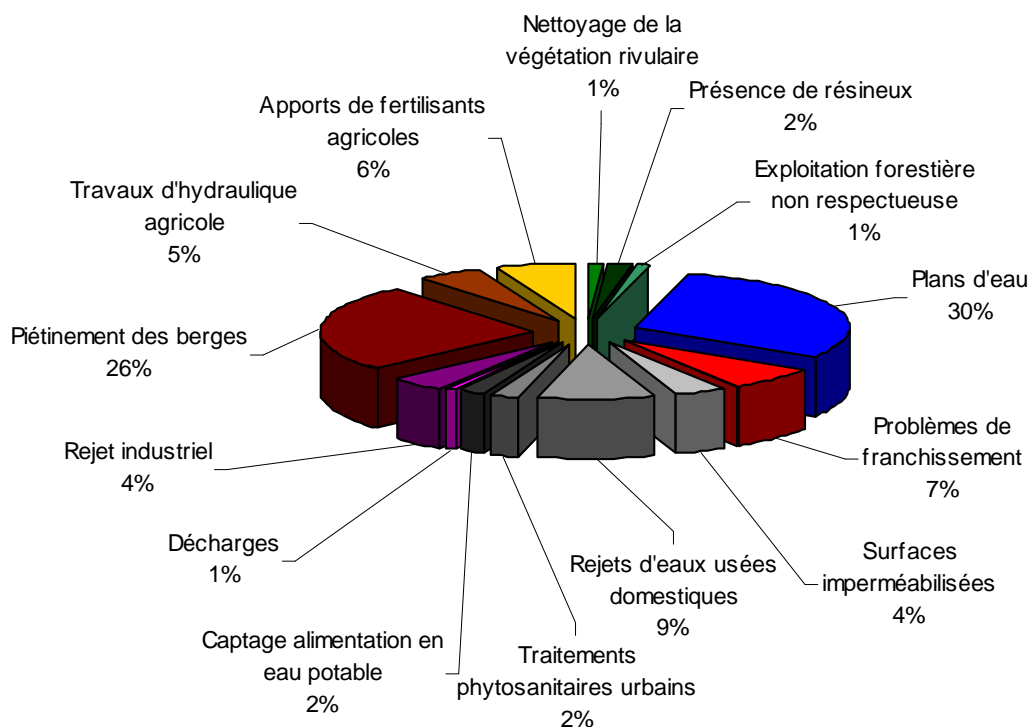
## BILAN DES FONCTIONNALITES SUR LE CONTEXTE

	CR Potentielle	CA Potentielle	CR Réelle	CA Réelle
Cours d'eau	5310	4971		
Affluents	15199	15754		
<b>Total</b>	<b>20509</b>	<b>20725</b>	<b>9229</b>	<b>8083</b>

<b>Population potentielle</b>		20509
<b>Population réelle</b>		8083
<b>Perte de fonctionnalité du contexte</b>	Pourcentage	61%
	Nb de truites	12426
<b>Etat du contexte</b>		<b>Fortement perturbé</b>
<b>Seuil d'efficacité technique</b>		4102 TRF

## PROPORTION DES PERTURBATIONS SUR LE CONTEXTE

Perturbations	Nombre	Principale
	14	Plans d'eau



## MODULE D' ACTIONS COHERENTES

Type	Facteurs ou activités	Localisation	Perturbations	Proportion des perturbations en %	Type d'actions	Taux d'abattement en %	Amélioration en %
P	Usage des riverains	Commune de Saint-Yrieix le Déjalat	Nettoyage de la végétation rivulaire	1	Pol., Reg. et Tech.	75,00%	0,75
A	Sylviculture	Bassin de la Montane en amont de Gimel les Cascades	Présence de résineux	2	Pol. et Tech.	30,00%	0,6
P	Sylviculture	Ponctuel	Exploitation forestière non respectueuse (résineux et feuillus)	1	Pol. et Reg.	20,00%	0,2
A et P	Agriculture / loisirs - tourisme	Tout le bassin (Saint-Bonnette en totalité, partie médiane de la Montane et Donnette)	Plans d'eau	30	Pol., Reg. et Tech.	15,00%	4,5
A et P	Urbanisation - Agriculture - Moulins	Ponctuel	Problèmes de franchissement (buses, seuils, ponts)	7	Tech. et Reg.	90,00%	6,3
A et P	Urbanisation	Tout le bassin versant	Surfaces imperméabilisées (routes, parkings, voies ferrées, bassins de décantation)	4	Pol. et Reg.	10,00%	0,4
A et P	Urbanisation	Problèmes récurrents à Eyrein et dans Laguenne	Rejets d'eaux usées domestiques	9	Pol. et Reg.	10,00%	0,9
A et P	Urbanisation	Laguenne	Traitements phytosanitaires urbains	2	Pol. et Reg.	35,00%	0,7
A	Urbanisation	Tout le bassin	Captage alimentation en eau potable	2	Pol. et Reg.	5,00%	0,1
A et P	Urbanisation	Ruisseau de Chadon	Décharges sauvages, déchets et centre d'enfouissements	1	Pol., Reg. et Tech.	15,00%	0,15
A et P	Industrie	Casse de voitures zone humide de la Montane	Rejet industriel	4	Pol. et Reg.	5,00%	0,2
A	Agriculture	Tout le bassin mais surtout la Saint-Bonnette et la tête de la Montane	Piétinement des berges	26	Pol. et Tech.	90,00%	23,4
A et P	Agriculture	Tout le bassin versant	Travaux d'hydraulique agricole (drainage, reprofilage et stabilisation)	5	Pol. et Reg.	5,00%	0,25
A et P	Agriculture	Ponctuel	Apports de fertilisants agricoles	6	Pol. et Reg.	5,00%	0,3
							<b>38</b>

## MODULE D' ACTIONS COHERENTES

**PRESERVATION DE L'EXISTANT** : s'il est vrai que le M.A.C. est destiné à diminuer le taux de perturbation global du bassin en améliorant les zones identifiées par le PDPG, rappelons aussi qu'il existe des zones préservées en l'état actuel des choses et qu'il convient de protéger en assurant sa non dégradation. La tête du bassin de la Montane est assez préservée (cours d'eau peu colmaté, zones de fraie très importantes), ainsi que le ruisseau de la Ganette, et leur préservation est essentielle dans le but d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par la DCE et par le PDPG.

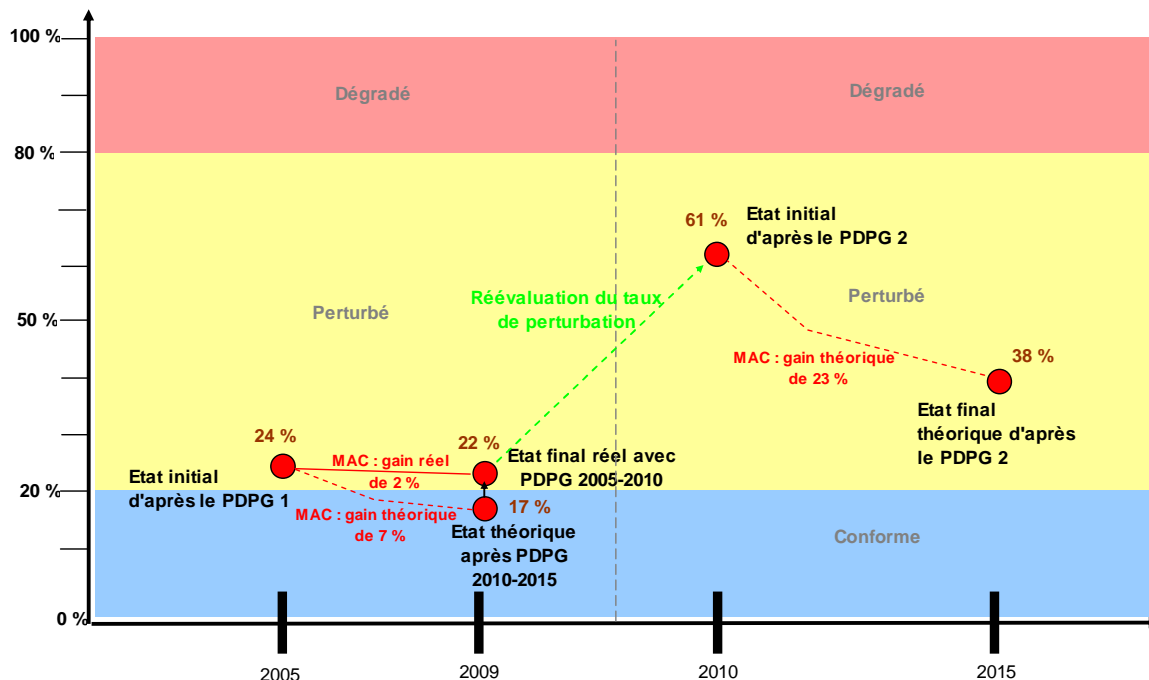
## EFFETS DES ACTIONS SUR LE CONTEXTE

	Taux de perturbation en %	Population réelle en TRF
Avant le MAC	61%	8083
Gain en fonctionnalité	23%	4754
Après le MAC	38%	12837

Nouvelle état du contexte	Faiblement perturbé Atteint
Seuil Efficacité Technique	

## SYNTHESE ET BILAN AVEC LE PDPG 1

	Taux de perturbation en %
Etat avant le PDPG 2005-2010	24
Etat théorique après le PDPG 2005-2010	17
Etat réel après le PDPG 2005-2010	22
Etat initial avant PDPG 2010-2015	61
Etat théorique après PDPG 2010-2015	38



Le taux de réalisation des objectifs du PDPG 1 en termes de gain en fonctionnalité est de 30.71 % environ (2.15 % pour 7 % théoriquement prévus).

---

## PRECONISATIONS DE GESTION

---

Le PDPG 2005-2009 préconisait, malgré un taux de perturbation élevé, une gestion patrimoniale sur le bassin de la Montane (elle est effective depuis 13 ans sur la Saint-Bonnette). Il s'avère que cette préconisation n'a pas été respectée durant ces cinq années sur le restant du contexte. Le taux de perturbation est relativement élevé, mais il paraît normal de préconiser une gestion patrimoniale sur tout le bassin versant, sauf sur la Montane des cascades de Gimel à l'aval de Ruffaud (plus précisément à l'aval du moulin de Saint-Priest) où le stock de truite est quasiment nul. Les plans d'eau gérés par les AAPPMA ne sont bien évidemment pas concernés par cette mesure.

L'isolement important des populations sur ce bassin versant entraîne l'adaptation de chaque population à son biotope. L'accroissement des populations est illusoire et temporaire et peu même avoir un impact négatif sur les populations indigènes. Sur le plan halieutique, l'intérêt d'un déversement est à court terme, très limité dans le temps, avec un coût financier rapporté au kilo capturé très important.

**LA GESTION PRECONISEE EST DONC UNE GESTION PATRIMONIALE SUR LA MONTANE ET SES AFFLUENTS, SAUF SUR LA MONTANE ENTRE LES CASCADES DE GIMEL ET LE MOULIN DE SAINT-PIEST ET LE COURS DE LA SAINT-BONNETTE.**

---

## PRECONISATIONS SUR LA CONNAISSANCE

---

Le linéaire connu sur le bassin versant est moyen et devra faire l'objet de prospections complémentaires.

On note une carence de données sur la population de *Margaritifera margaritifera*. (Présence ? Absence ?) Il est donc essentiel de compléter les données pour cette espèce.

Concernant les données écologiques, les pêches électriques disponibles sont rarement exploitables du fait de leur ancienneté ou de leur mode de prospection (sondage). Il est donc primordial de réaliser une campagne de pêches électriques, avec des stations sur la Montane (Sainte-Calmine, Pont du Bourg, Pont de la Reix, Les Veyssières), sur la Ganette et la Donnette (Amont de Laguenne), la Saint-Bonnette (Vers Espagnac), le Salabert (en aval et en amont de Saint-Martial de Gimel), le ruisseau de Chanac (à Chanac), la Rondelle (2 stations à définir).

Enfin, ce bassin peut potentiellement encore accueillir l'écrevisse pieds blancs dans quelques petits affluents privés d'étang en amont d'Eyrein, il est donc primordial de compléter les données pour cette espèce.